

# L'INFORM

# assainissement

La feuille d'information sur l'assainissement collectif

# 2009

# LACAPELLE-MARIVAL

Extrait du rapport annuel 2009  
sur le prix et la qualité du service public

## ORGANISATION

Communale

Le service d'assainissement est organisé par la commune.

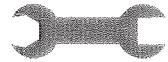


Le service est organisé par la commune

## EXPLOITATION

par la société SAUR  
En affermage

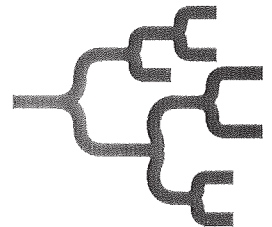
La société SAUR a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. La commune garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.



## COLLECTE DES EAUX USEES

Un réseau de 13 km

Le réseau collecte les eaux usées provenant de 546 habitations ou immeubles et 1 industriels ou autres. Le réseau est composé de 13 km de collecteurs et 1 poste de refoulement.

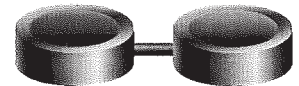


## ÉPURATION

1 station

Les eaux usées sont traitées par la station d'épuration de LACAPELLE-MARIVAL (située à Lacapelle-Marival) capable de traiter la pollution de 3 500 habitants. Le rejet de l'eau traitée se fait dans Ruisseau le Francès.

Les boues résiduelles d'épuration sont épandues sur sol agricole.



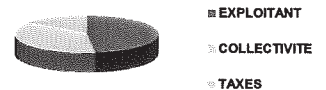
## QUALITÉ DU SERVICE

La station d'épuration de LACAPELLE-MARIVAL est conforme aux prescriptions administratives.

## PRIX

204,50 € pour 120 m<sup>3</sup>

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m<sup>3</sup> consommé. Au total, un abonné domestique consommant 120 m<sup>3</sup> payera 204,50 € (sur la base du tarif du 1<sup>er</sup> janvier 2010, toutes taxes comprises). Soit en moyenne 1,70 €/m<sup>3</sup>, +2,08 % par rapport à 2009. Sur ce montant, 48 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 37 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 15 %.



Répartition des montants collectés